



Rencontre Interfédérale sur l'hydroélectricité à Matignon

Une mobilisation de tous plus que jamais nécessaire !

Mercredi 25 octobre 2017, les Fédérations syndicales CFE-CGC Énergies, FNEM-FO, FNME-CGT et FCE-CFDT ont rencontré le Conseiller Énergie du Premier ministre. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité de la démarche interfédérale, menée conjointement avec les fédérations syndicales européennes EPSU et Industri'All, pour contrer la mise en concurrence des concessions hydroélectriques.

Cette démarche et la mobilisation des agents, depuis plusieurs années, ont permis de suspendre la mise en demeure de la France en octobre 2015 par la Commission européenne.

Les 4 fédérations ont réaffirmé leur vive opposition à cette concurrence dans l'hydraulique et leur attachement au maintien des trois opérateurs historiques (EDF, CNR et SHEM) dans leurs périmètres respectifs.

Elles se sont longuement exprimées sur les enjeux de service public que revêt la gestion publique de l'eau, au travers de la production d'électricité comme des multi-usages de l'eau, avec notamment la gestion de l'eau potable ou l'irrigation, les impératifs de la sûreté hydraulique et de la sûreté du système électrique, y compris dans le domaine nucléaire et les usages de l'eau pour l'activité économique.

En dépit de ces arguments que personne ne peut contester, il apparaît aujourd'hui que la Commission européenne veut à nouveau reprendre l'offensive, en écartant même les timides propositions faites par l'ancien gouvernement français. Ces dernières visaient à demander simultanément la prolongation des concessions de la CNR et de la Truyère (EDF). Ces propositions s'inscrivaient pourtant dans le cadre de la mise en concurrence prônée par la Commission européenne, sans répondre aux demandes de l'Interfédérale ni suivre les recommandations du rapport Straumann-Battistel de 2014.

Dans ce contexte, il apparaît que les services de la Commission européenne refusent de traiter à égalité les prolongations de la CNR et d'EDF. De même, elle refuse de mettre en œuvre les dispositions acquises par la mobilisation des personnels permettant de prolonger les concessions existantes en contrepartie d'engagements de travaux.

Même s'il ne s'agit là que de la position des services techniques de la Commission européenne, cela dresse un paysage très inquiétant.

De son côté, le Conseiller Énergie du Premier ministre, tout en comprenant les arguments de l'Interfédérale, a clairement indiqué que le Gouvernement ne reviendrait pas sur le principe de la mise en concurrence des concessions.

Le message est donc clair : La Commission européenne, avec un Gouvernement complice, veut amener notre pays, sa politique énergétique et en particulier son secteur hydroélectrique vers toujours plus de concurrence, au détriment de l'intérêt général.

Une position clairement inacceptable pour l'Interfédérale !

Une approche politique doit désormais prévaloir en mettant en avant la défense de l'hydraulique, pan essentiel du service public de l'électricité et élément primordial dans la défense de l'industrie française, alors que d'autres pays européens défendent eux pied à pied leur souveraineté énergétique.

Compte tenu de l'urgence et de l'importance de ce dossier « concessions hydrauliques », l'Interfédérale a décidé d'interpeller les élus de la République, sachant que la plupart d'entre eux ne le connaissent pas du fait de leur récent renouvellement.

De même, elle continuera à expliquer les enjeux industriels et sociaux avec pour objectif de préparer une prochaine mobilisation des hydrauliciens pour faire entendre la voix des salariés et peser sur la décision publique.

Paris, le 27 octobre 2017